



Modification ponctuelle du PAG

→ Rue de Hussigny
à Differdange

Comparaison: PAG en vigueur et PAG modifié



Légende du PAG en vigueur

Dashed line: Délimitation de la zone verte

White box: Délimitation du degré d'utilisation du sol

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1	Zone d'habitation 1
HAB-2	Zone d'habitation 2
MIX-c	Zone mixte urbaine centrale
MIX-u	Zone mixte urbaine
MIX-r	Zone mixte rurale
BEP	Zone de bâtiments et équipements publics
ECO-c1	Zone d'activités économiques communale type 1
ECO-n	Zone d'activités économiques nationale
GARE	Zone de gares ferroviaires et routières
JAR	Zone de jardins familiaux

REC	Zone de sport et de loisirs
REC-1	Zone de sport et de loisirs 1
REC-2	Zone de sport et de loisirs 2
REC-3	Zone de sport et de loisirs 3
SPEC	Zone spéciale
SPEC-1	Zone spéciale 1
SPEC-2	Zone spéciale 2
SPEC-3	Zone spéciale 3
SPEC-4	Zone spéciale 4
SPEC-5	Zone spéciale 5
SPEC-6	Zone spéciale 6

PAP NQ / ZAD - Référence du Schéma directeur

PAP NQ/ZAD - Réf. SD		Dénomination du nouveau quartier
COS	max.	CUS
CSS	max.	DL (min.)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zone verte

AGR	Zone agricole
FOR	Zone forestière
PARC	Zone de parc public
VERD	Zone de verdure

Zones superposées

	Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
	Zone d'aménagement différé
	Zone de servitude "urbanisation"

	Corridor de déplacement
	Zone tampon
	Biotopes et éléments naturels à préserver
	Maisons jumelées
	Parking écologique
	Intégration paysagère

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives

	à l'aménagement du territoire
	Plan directeur sectoriel - Zone d'activités économiques
	Plan directeur sectoriel - Paysages

	à la protection de la nature et des ressources naturelles
	Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000
	ZPS Habitat LU0001028
	ZPS Oiseaux LU0002008

	à la gestion de l'eau
	Réserve naturelle nationale
	RN RD 15 Prenebierg
	Zone tampon - RN RD 15 Prenebierg
	RN ZH 85 Dreckwies
	Zone tampon - RN ZH 85 Dreckwies
	RN RD 00 Kiemchen - Scheiergronn - Grousserbësch
	à la protection des sites et monuments nationaux
	Monuments nationaux (état au 10 octobre 2019)
	(Sites et Monuments Nationaux, liste des immeubles et objets classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire, Mémorial A-N°62 du 10 août 1983)
	aux réseaux d'infrastructures de transport national
	bruit
	route nationale
	chemin repris
	voies ferrées